

Une nouvelle mesure d'insertion sociale cartonne

SION Lancée par l'OSEO, une structure accueille des personnes à l'aide sociale sans ou avec peu de perspective d'emploi. Une étude de la HES-SO montre que 85% des participants en ressentent les effets positifs.

PAR CHRISTINE.SAVIOZ@LENOUVELLISTE.CH

Il sourit en travaillant délicatement le bois qu'il a choisi. Pierre, un Valaisan de 52 ans, l'avoue: il va de mieux en mieux depuis qu'il participe à la mesure d'insertion sociale active créée par l'OSEO Valais il y a deux ans à Sion. «Je suis là depuis le début. Je viens tous les jours ici et j'ai découvert une créativité que je ne soupçonnais pas en moi. J'y rencontre des collègues; j'ai un but. Franchement, cette mesure a changé ma vie. Sans elle, je ne sais pas où je serais», confie-t-il.



Cette mesure a changé ma vie. Sans elle, je ne sais pas où je serais.”

PIERRE, 52 ANS
PARTICIPANT À LA MESURE

Pierre est l'une des trente-neuf personnes à avoir participé à cette nouvelle mesure destinée aux personnes à l'aide sociale qui n'ont pas ou très peu de perspective d'emploi. Il s'agit d'un projet pilote bénéficiant du soutien financier du Département des affaires sociales et de la Ville de Sion (cf. encadré) qui propose des activités artistiques aux participants volontaires. Une manière de recréer le lien social.

100% des gens ont diminué leurs frais médicaux

Et la méthode fonctionne très bien, selon une étude de la HES-SO Valais qui évalue la mesure depuis sa création. Pour preuve, plus de 85% des per-



Pour Nicolas (au premier plan) et Pierre, le fait de venir tous les jours au sein de la structure de l'OSEO Valais leur a permis de retrouver une raison de se lever le matin et de reprendre confiance en eux. HÉLOÏSE MARET

sonnes concernées estiment la mesure «très utile et efficace». Par ailleurs, 50% des participants ont entrepris des démarches pour résoudre des problèmes anciens – «Par exemple, une personne toxicomane a entamé un traitement ou un participant vivant dans un logement insalubre a décidé de déménager», explique Jean-Charles Rey, professeur à la HES-SO Valais – et 30% ont évité des hospitalisations psychiatriques. «Chiffre encore plus révélateur: 100% des personnes ont vu leurs frais médicaux diminuer!» précise Jean-Charles Rey, professeur à la HES-SO Valais. Ce qui représente une économie réalisée de près de 100 000 francs. Une réussite saluée par Esther Waeber-Kalber-

matten, cheffe du Département des affaires sociales. «Cette mesure fonctionne sur le court terme; nous allons continuer à l'analyser sur le plus long terme. C'est notre devoir de faire quelque chose pour les personnes ne pouvant plus rejoindre le marché du travail.» En cela, la mesure répond bel et bien à un besoin. «La preuve, ils ont ainsi été 80% à suivre les

activités selon les termes de leur engagement. Les gens ne manquent quasiment jamais le rendez-vous quotidien», se réjouit Gérard Moulin, directeur de l'OSEO Valais. Sans doute aussi que l'aspect volontariat de la mesure est pour beaucoup dans la réussite du projet. «Les gens n'ont pas cette pression que l'on met sans cesse sur les personnes

dans le monde du travail. Ce sont eux qui proposent une idée de projet créatif. Ils sont libres et retrouvent ici la dignité et le respect», explique Gaël Blanchet, responsable du secteur des adultes au sein de l'OSEO. L'activité sert de support à la reconstruction de l'estime de soi.

Détails du projet

La mesure d'insertion sociale active s'adresse aux bénéficiaires de l'aide sociale, qui sont volontaires, n'ont pas d'objectif d'insertion et sont hors de tout processus d'évaluation (AI). Elle est illimitée. Sur les 39 participants, quatre sont là depuis le début. Coût total pour les six premiers mois de la mesure: 132 000 francs financés à 70% par l'Etat et 30% par Sion. Soit un coût de 1470 francs par personne et par mois. En enlevant les économies sur les frais médicaux et les hospitalisations évitées, le coût reviendrait à 365 francs par personne et par mois.

«Je sers à quelque chose» C'est le chemin vers une vraie renaissance pour les participants. A l'image de Nicolas, un Valaisan de 27 ans qui suit la mesure depuis le printemps dernier. «Ici, j'ai l'impression de servir enfin à quelque chose. Je me sens moins inutile. J'ai une raison de me lever le matin. J'y ai trouvé une petite famille, je peux aussi y parler de mes soucis si j'en ai. J'ai retrouvé un rythme et un équilibre.»

Rallonge financière contre les crues

LEYTRON Une subvention complémentaire pour les travaux de protection contre les crues est soumise lundi au Grand Conseil.

Lundi 5 mars, le Grand Conseil valaisan doit se prononcer sur une subvention complémentaire de 1,38 million pour les travaux de protection contre les crues sur le territoire de la commune de Leytron.

Une rallonge qui s'explique aisément, précise Jean-Luc Denis, conseiller communal des travaux publics et de l'aménagement des torrents: «Par rapport au projet originel, établi il y a dix ans, les mesures proposées ont fait l'objet d'adaptations

relativement importantes pour tenir compte des nouvelles normes en matière de protection contre les laves torrentielles, ce qui se traduit par une augmentation du devis.» En plus de ces adaptations, il est également prévu de remettre à ciel ouvert deux torrents.

Projet datant de 2008

En 2008 déjà, le Grand Conseil avait accordé une subvention – canton et Confédération – de 6,8 millions sur un total de

travaux estimé à 8 millions de francs. Avec les nouvelles mesures, le devis a passé à 9,63 millions, d'où la subvention complémentaire en question. En plus des aspects

secrétaires, cet investissement contribuera aussi à ralentir le glissement de Montagnon.

Travaux sur neuf ans A noter qu'une partie des travaux, dans le secteur du torrent du Grand Chenal, a déjà été réalisée pour un montant de 2,33 millions. Le solde, qui concerne les torrents de Montagnon, sera réparti sur neuf ans. «Après la procédure d'expropriation, qui concerne principalement des vignes et des exploitations agricoles, et dont les coûts sont intégrés au devis, les travaux pourront enfin commencer, en principe dès ce printemps», se réjouit Jean-Luc Denis. **OR**



“Les nouvelles normes à appliquer expliquent la hausse du devis originel.”

JEAN-LUC DENIS
VICE-PRÉSIDENT DE LEYTRON

Le projet de terminal rail-route va de l'avant

MONTHEY

La commune a mis à l'enquête une modification d'affectation de zones.

«Tout projet est fait de petits pas; celui-ci est essentiel.» Les mots de Stéphane Copey, président de la ville de Monthey, évoquent la mise à l'enquête publique, effectuée hier par la commune. Elle concerne le projet de terminal rail-route, demandant la modification du plan d'affectation de zones, de zone

agricole à zone d'intérêt public. «Ainsi, nous espérons pouvoir mettre à l'enquête le projet à proprement parler en 2019», précise l'élu. Pour rappel, ce terminal, devisé à 65 millions de francs, est situé à l'entrée sud de la ville. En remplaçant l'existant de la gare CFF, il permettrait de désengorger le trafic (notamment des poids lourds) au centre de Monthey. «Ce projet renforce également l'attractivité du site chimique, puisque son entrée sud va être réaménagée», conclut Stéphane Copey. **JG**